62e année. — N° 24 Le Numéro : UN franc Samedi 19 Juin 1943

L'Indépendant

Abonnements { Dordogne..... Un an 40 fr. / Autres départements. 55 fr. | Directeur-Administrateur Robert TAILLANDIER | Téléphone 5 C. C. P. Limoges 207.19 | Annonces classées ... la l. 4 fr. Chronique locale..... » 5 fr. | Annonces judiciaires, la l. 5 fr. — commerciales » 3 50

VERITÉS SALUTAIRES

Nous ne devons pas nous contenter de prêter une attention momentanée aux déclarations publiques du chef de l'Etat et du chef du gouvernement. Le régime du bavardage politique est fini, et quand les gouvernants d'aujourd'hui parlent, ce n'est pas pour ne rien dire. On ne saurait donc trop revenir sur le discours que M. Pierre Laval nous adressait l'autre jour et où il a mis intentionnellement tant de choses.

Il y a mis en quelque sorte tout le passé, du moins tout ce qui doit nous être rappelé de ces calamiteuses années dernières.

Il y a mis le présent, avec ses incertitudes, ses inquiétudes et même ses amertumes.

Il y a mis enfin l'avenir en nous montrant ce que cet avenir devra être — dans la mesure où il dépend de nous — pour que la France puisse se régénérer et retrouver son indépendance avec sa prospérité.

Et il y a mis aussi de quoi imposer silence aux menteurs et aux imaginatifs — si tant est que ceux-là puissent jamais se taire !

Retraçant la politique qu'il pratique tenacement et assidûment, il a précisé que, cette politique, il la faisait « aux côtés du Maréchal qui nous donne l'exemple du courage et de la patience ».

Ecoutons donc le chef du gouvernement quand, sans daigner répondre aux calomnies qui circulent, il rétablit la vérité en disant brièvement ce qui est. Et tenons sous notre mépris ceux qui ne voient, dans les difficultés que la France traverse, que prétexte à diviser un peu plus les Français.

Pourquoi thésauriser ?

Constatons avec satisfaction, écrivions-nous il y a un mois, que dans l'ordre financier, les lourdes menaces qui pesaient, après notre défaite, sur notre monnaie, se sont sensiblement atténuées.

La rapidité avec laquelle l'émission de l'emprunt du Trésor 3.5 % 1943 a été souscrite, prouve que notre information n'était point hasardeuse, mais à cet indice extrêmement favorable s'en ajoutent d'autres. Les recouvrements budgétaires continuent à s'effectuer avec aisance. On croit même que le relevé des écritures de l'Administration des Finances, pour le début du deuxième trimestre, fera ressortir une nouvelle amélioration de la situation. La cadence des souscriptions aux Bons d'Epargne va, sans cesse, en augmentant, le cap de 15 milliards sera prochainement franchi.

Pourtant le rythme de cette accélération ne nuit pas, depuis le début de 1943, aux Bons du Trésor ; les chiffres qui les concernent ne cessent pas de se développer. Ainsi, restent-ils la pièce maitresse de notre équilibre financier. Ajoutons enfin que les Caisses d'Epargne conservent toujours la confiance du public.

Si l'on veut bien considérer que l'Etat paie 3,5 % d'intérêt pour le crédit à moyen terme et 1,25 % pour le crédit à court terme, on conviendra que ce sont là deux taux tout à fait encourageants.

Par conséquent, la thésaurisation se justifie de moins en moins et il est probable que, dans la plupart des cas où elle se manifeste encore elle tient tout simplement à l'inertie. C'est sur celle-ci que peuvent, utilement, agir tous les arguments formulés par les hommes d'expérience et de bonne foi qui composent, en particulier, les conseils départementaux.

Jean de GRANVILLIERS.

L. Dhumerolle & Fils
52, place Gambetta
Transactions immobilières
Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce, Industries

D'une semaine... à l'autre

La note dominante au début de cette semaine était le discours du président Laval. Ce discours a causé une grosse impression, tant en France qu'à l'Etranger.

De son côté, M. Max Bonnafous, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a fait une conférence sur tous les problèmes que pose la subsistance des Français. Ce qui ressort de cet exposé est la nécessité d'une ferme discipline, condition essentielle de notre salut.

Le Souverain Pontife parle

Le Souverain Pontife a prononcé un discours dans la cour du Belveder devant 20.000 ouvriers rassemblés à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.

Il a dit notamment : « les foyers ouvriers devront se trouver consolidés par la communion avec la terre et par le travail dont l'ouvrier tire son existence ».

Au Comité d'Alger

La crise qui sévit de façon latente, au sein de la dissidence, a pris un tour aigu, au point que de Gaulle a offert sa démission au Comité dit de libération qui ne l'a pas acceptée.

L'opinion d'un journaliste allemand sur le discours du Président Laval.

Sous le titre : « Le compte-rendu de Laval », M. Fritz Stein, correspondant à Paris de la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, analyse le récent discours du Président Laval.

Il conclut en écrivant : « On peut simplement souhaiter au chef du gouvernement français que tous ses auditeurs ne l'aient pas seulement écouté mais compris ».

Un message au Duce

Le Directoire du parti fasciste a adressé au Duce un message, dans lequel il confirme la volonté des chemises noires de combattre par tous les moyens jusqu'à la victoire.

Congrès de Jeunes

Les « Jeunes de l'Europe Nouvelle », ont célébré le premier anniversaire de leur groupement.

Ceux-ci ont exprimé leur volonté de réaliser la Révolution nationale dans le cadre d'un nationalisme et d'un socialisme européens.

Une lettre du communiste André Marty à de Gaulle

(Dépêche O. F. I.)

La pression des éléments communistes sur les chefs dissidents s'exerce maintenant de façon non plus déguisée, mais directe. Après l'injonction comminatoire des 26 députés communistes libérés à Alger, l'ex-député André Marty vient d'adresser de Moscou où, déserteur, il réside depuis le début de la guerre, une lettre dans laquelle il demande à l'ex-général de Gaulle de faire le nécessaire afin qu'il puisse se rendre à Alger.

L'ancien chef des mutins de la mer Noire rappelle au chef dissident qu'il s'est adressé déjà en vain, à plusieurs reprises, au représentant des gaullistes en U.R.S.S. pour obtenir l'autorisation d'aller à Londres. L'agitateur communiste a adressé la même demande au président du Conseil général d'Alger, Froger.

Dans la dissidence

La rivalité entre Giraud et de Gaulle s'accentue. De Gaulle menace de revenir à Londres.

Le *Daily Sketch* met en lumière l'activité déployée à cet effet par M. Mac Millan qui est intervenu auprès de de Gaulle, afin que celui-ci ne démissionne pas du comité d'Alger.

Le *Times* constate que la présence de forces étrangères sur le sol d'Afrique du Nord « est un élément d'aggravation des dissensions françaises », mais, ajoute-t-il, « les alliés ayant un plan à suivre ne peuvent admettre l'éventualité d'un bouleversement en Afrique du Nord », aussi l'organe londonien rappelle-t-il aux chefs de la dissidence que le degré de reconnaissance du comité d'Alger par les « alliés » dépend en grande partie de l'état de coopération interne dans cet organisme.

LES HOSTILITES

Les communiqués font toujours état de combats animés sur la tête de pont du Kouban. Mais il s'agit plus, de la part des Rouges, d'attaques conduites avec de gros effectifs et de puissants moyens. L'Etat major soviétique a expérimenté récemment, au prix de lourdes pertes, la défense européenne dans ce secteur, et il est fixé sur la solidité de cette position.

La répétition de ces actions de détail est attribuée à l'inquiétude des Bolchevicks qui, par ces « coups de sonde » renouvelés, espèrent percer, sinon les lignes européennes, du moins les intentions de l'Etat major adverse. La même préoccupation se révèle d'ailleurs au nord du front de l'Est, où des opérations identiques sont signalées, particulièrement dans la région du lac Ilmen.

Ainsi la veillée d'armes se prolonge, sans qu'il soit possible de prévoir le lieu et le moment où l'un des partenaires prendra l'initiative d'opérations de grande envergure.

Cependant, la guerre aérienne prend une tournure nouvelle et dont l'efficacité ne laissera pas d'être considérable.

La Luftwaffe attaque les centres industriels de l'U. R. S. S. pendant que la R. A. F. continue ses bombardements sur l'Allemagne.

⁂

D'autre part, l'attention est de nouveau attirée sur la Méditerranée, où les Anglo Américains ont fait porter leur effort sur les îles italiennes proches de la côte tunisienne.

Cette activité est elle le prélude d'une attaque de l'Italie ? Rien n'est moins sûr. Tout d'abord, il n'est pas exclu que les Anglo Américains veuillent créer une diversion, masquant ainsi d'autres projets. Par ailleurs, ils ont un intérêt évident à s'assurer le contrôle du détroit de Sicile, afin d'éviter à leurs convois destinés à l'Orient la longue et coûteuse route du Cap.

Cirque Bureau
Jeudi 24
Vendredi 25 juin
2 soirées de gala, à 20 h. 30
Programme sensationnel
LES ALGÉVOL
Trapèze volant
LES MAROCOS
Sauteurs Arabes
ET
20 ATTRACTIONS
M. et Mme GLASNER
et leurs 35 Chevaux dressés
et 10 Clowns

PROPOS DU JOUR

Un de nos compatriotes, observateur morose du temps présent, déplorait, ces jours-ci, que des gens se croient obligés de haïr le voisin dont les idées provoquent leur indignation.

Toutefois, ajoutait-il, dans le désordre actuel des esprits, un peu d'indignation n'est pas pour déplaire, lorsqu'elle est la réaction naturelle d'une nature fière et généreuse. D'accord.

Mais que penser de l'indignation lorsqu'elle est le fruit d'une leçon apprise pour orchestrer toutes ces gammes d'accusations mensongères et de dénonciations anonymes, fléau du jour.

⁂

Le vrai Bergeracois qui a fait sienne cette fière devise : « Cor amicis, hostibus ensis... », ne peut qu'éprouver mépris et dégoût pour cette lâcheté qu'est la lettre anonyme, misérable moyen d'assouvir de basses rancunes et de répandre la calomnie.

Y a-t-il rien de plus attristant que cet afflux de lettres empoisonnées, à l'heure où les Français ont le devoir de s'entr'aider devant les maux qui accablent leur malheureux pays ?

R. P.

NOUVELLES en quelques lignes

La récolte des cultures oléagineuses s'annonce favorablement.

— Aux Etats Unis les grèves sont déclarées illégales.

— A Châtellerault un ingénieur est tué en plein jour à coups de révolver.

— Le général d'armée Dentz est maintenu en activité sans limite d'âge.

— De nouveaux convois de prisonniers libérés arrivent à Compiègne.

— Le Maréchal de France a reçu des maires de la Bourgogne.

— Les écoliers de la Rochelle vont être évacués.

— Selon des bruits qui circulent dans la capitale britannique, une nationalité commune serait créée après la guerre pour les Américains et les Anglais, afin que ces derniers puissent être membres du Congrès et les Américains membres du Parlement britannique.

— « La France doit se mettre résolument à la tête des forces spirituelles de l'Europe » déclare M. Sisley Huddleston.

— M. Quisling affirme sa foi en la victoire de l'Allemagne et de ses alliés.

— L'action du général Vlassov déchaine la fureur des dirigeants soviétiques.

— « La guerre dans le Pacifique sera longue », écrit M. Hore Belisha.

— Une gendarmerie du Puy-de-Dôme est attaquée par des terroristes réfractaires au service obligatoire du travail. Un gendarme est tué : deux autres grièvement blessés. Tous les agresseurs, parmi lesquels se trouvent des repris de justice, ont été arrêtés.

— 4 faux policiers opèrent dans un village de l'Aveyron. Ils « saisissent » 30 louis d'or et 45 billets de mille francs.

— « La fin de la trêve électorale amènerait la fin du Cabinet Churchill » déclare M. Attlee.

— Le roi d'Italie a visité les régions dévastées de Livourne.

— Le prince de Piemont les quartiers bombardés de Foggia.

— La championne de France de ski, Cécile Aguel trouve la mort en montagne.

En Slovaquie on découvre... une maison vieille de 4000 ans.

— A Chancelade (Dordogne), un taureau devenu furieux blesse deux personnes. L'une d'elles, M. Labro — son propriétaire — est dans un état grave.

— Près de Lamazière-Basse, un incendie a détruit dix hectares de bois au village du Colombier. On incrimine un four à carbonisation.

— Tous les juifs résidant à Sofia ont été expulsés de la capitale bulgare.

— Une nouvelle série de monnaies a été frappée au Vatican.

— La ville de Zurich a adressé une somme de 4 millions à Lyon pour les enfants lyonnais.

— Un avion quadrimoteur britannique et deux bombardiers américains se sont écrasés au sol à la pointe sud extrême de l'Espagne.

— M. René Staekler a été nommé maire de Rouen.

— Le nouveau gouvernement argentin a abrogé la loi martiale qui avait été décrétée lors du coup d'Etat.

— A la suite des nouvelles mesures prises contre le marché noir de nombreux restaurants ont été fermés.

« Le franc est une des monnaies les plus solides » a constaté M. Cathala

Au cours du déjeuner hebdomadaire d'information des correspondants de la Presse parisienne à Vichy. M. Pierre Cathala, ministre de l'Economie nationale et des Finances, a fait un bref exposé de la situation financière.

M. Cathala a exprimé sa satisfaction de voir le franc bénéficier d'une confiance accrue, tant en France qu'à l'étranger. La rapide couverture de l'emprunt de 10 milliards est une preuve de cette confiance, et sur certaines places étrangères le franc a regagné plus de 50 %.

Le ministre a ensuite souligné les résultats encourageants de notre politique d'équilibre, qui permet aux ressources normales de couvrir les dépenses de notre trésorerie.

AUX VITICULTEURS

Il est venu à la connaissance du Délégué Départemental du C. C. R.B. que des propriétaires viticulteurs manifestent une certaine résistance aux offres d'achat portant sur les Vins de Consommation courante et d'Appellations Intégrées présentées par les porteurs de Bons d'achat réguliers.

Le Délégué du C.C.R.B. se fait un devoir de rappeler à Messieurs les Viticulteurs possédant des stocks qu'ils sont dans l'obligation d'honorer les Bons d'achats régulièrement visés par lui, que toute vente verbale ou écrite ne peut être opposée que s'ils peuvent les appuyer par la présentation du talon de Bon d'achat correspondant. Ils doivent réclamer cette pièce à leurs acheteurs afin de pouvoir la produire éventuellement.

Le Délégué espère qu'il n'aura pas à demander aux pouvoirs publics des mesures de contrôle et de réquisitions gênantes, ce qu'il n'hésiterait pas à faire, si la situation actuelle ne venait pas à être modifiée.

D'autre part, des acheteurs porteurs de Bons d'achat réguliers se sont plaint de ce que certains Viticulteurs exigent des Soultes supplémentaires pour honorer leur Bon d'achat. Il n'échappera à personne que cette pratique est de nature à fausser complètement le jeu des taxes et des prix limités fixés par les pouvoirs publics et qu'en conséquence, s'il est nécessaire, toutes mesures utiles seront prises pour sanctionner ces faits. Chaque fois qu'il le jugera nécessaire, le Délégué du C.C.R B. n'hésitera pas à dérouter la marchandise en cours de transport.

Le Délégué du C.C.R.B. pour la Dordogne,

Signé : ROYÈRE.

L'âge critique chez l'homme

Aux approches de la cinquantaine, l'homme est parfois sujet à des malaises qu'il ignorait auparavant. Il a alors intérêt de prendre des gouttes Florides. C'est un remède végétal, bien supporté qui améliore la circulation et combat efficacement les troubles congestifs. Le flacon de gouttes Florides, 16 frs. 90 Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité. 16 fr. 30. Ttes Phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846. P. 3298.

LA COMPOSITION DU COLIS FAMILIAL

A la suite des récentes modifications apportées à la composition du colis familial, voici comment s'établit la liste-type des denrées susceptibles d'être transportées sous le régime de l'envoi familial, le poids total du colis ne devant jamais dépasser 50 k.

Abats et triperie fraiche, provenant de l'abattage familial : 1 kilo.

Fruits frais et agrumes, autres que les châtaignes, les marrons, les noix et cerneaux : 10 k.

Châtaignes, marrons, noix et cerneaux, pruneaux et prunes séchées : 2 k.

Légumes frais, autres que pommes de terre, oignons, aulx, artichauts, asperges, champignons de couche, haricots frais, haricots frais, haricots frais à écosser : 10 kilos.

Asperges, conserves de fruits ou de légumes : 5 k.

Champignons de couche : 2 k.

Petits pois : 10 k.

Conserves de poissons : 1 k.

Gibier (ou une pièce, quel qu'en soit le poids) : 5 k.

Volailles ou lapins (ou une pièce, quel qu'en soit le poids) : 3 k.

Œufs : deux douzaines.

Poissons d'eau douce (transportés exclusivement par colis à main et destinés à la consommation familiale) : 5 k.

Poissons de mer frais, cephalopodes, crustacés, maris, coquillages et moules (transportés exclusivement par colis à main et destinés à la consommation familiale) : 5 k.

Pouvoir enfin, plier les genoux

Voilà qui marquerait une amélioration appréciable pour bien des rhumatisants. Cette amélioration, ils l'obtiendront en prenant du Gandol, calmant puissant de la douleur et éliminateur de l'acide urique. Le Gandol procure un soulagement rapide et durable des rhumatismes. C'est la providence des arthritiques. Ttes phies : 19 frs 50 la boite de 20 cachets Gandol. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846. P. 2654.

Chronique Locale

Dans l'Administration Préfectorale. — Par arrêté du chef du gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, en date du 8 juin, M. Callard, sous préfet intérimaire de Bergerac, est élevé, à titre exceptionnel, à la 1re classe de son grade.

Assistantes sociales rurales. — La Fédération de la Mutualité Agricole du Département de la Dordogne s'emploie actuellement à organiser dans sa circonscription le service d'assistance social rural suivant les directives qui lui sont données par la Corporation Paysanne.

Dans ce but, elle recherche parmi les élites rurales du Département des jeunes filles (19 à 30 ans) capables de suivre les études exigées et ressentant en elles la vocation de « servir », avec tout ce que ce terme comporte de grandeur et d'abnégation.

Les examens d'admission ont lieu le 9 juillet 1943. Les candidates devront se présenter personnellement avant le 18 juin *au Siège de la Fédération de la Mutualité Agricole, 9, rue Malleville, à Périgueux*, où tous renseignements complementaires seront donnés.

Suivant le cas des bourses complètes ou partielles pourront être accordées par la Fédération.

Assemblée Générale

Il est rappelé aux actionnaires de la Société anonyme des Etablts DURAND-BARJEAUD (voir notre n° du 29 Mai), qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, pour demain dimanche à 15 heures (heure légale).

Une vieille affaire. — A la suite d'une plainte portée par le principal intéressé, une enquête est ouverte au sujet d'un accident qui s'est produit le 24 avril, sur la route de Lierac à Cause-de-Clérans, dans des circonstances assez curieuses. M. Albert Méril, de Cause-de-Clérans, suivait la route à bicyclette, ayant devant lui, arrêté et son moteur au repos, un camion appartenant à un marchand de bois de Bergerac. Quand Méril voulut dépasser le dit camion, celui-ci recula soudain et le cycliste fut heurté et roula sous le véhicule. Il eut d'ailleurs la chance de s'en tirer avec de légères blessures à la tête et des contusions diverses.

VOUS QUI DESIREZ
Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux
Tous prix, toutes contenances
Une seule adresse :
Cabinet Jean-Ernest CROUZEL, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne).
Téléphone 9.

A l'audience des flagrants délits. — Les Durand, 43 ans, et Pierre Gagnaire, 47 ans, tous deux manœuvres à Creysse, sont condamnés pour vol et complicité de vols, à un mois de prison avec sursis et 300 fr. d'amende.

— Paul Fezilleau, 41 ans, manœuvre à Bergerac, fera huit jours de prison pour vols divers.

Vous trouverez en vente libre de la **Lysarsine** contre le **Mildiou** et maladie de la vigne, **Etaldyne, Bleu Fixe** adhésifs indispensables aux bouillies **Sulfurine Luga.**
Graisse et **huile** pour machines agricoles.
Ficelle Alfa pour attaches, à l'ancienne Maison Ed. Bouchillou, A. DELBASTY, successeur, place des Deux-Conils et rue St-Louis, Bergerac.

Arrestations. — Deux femmes nomades, Madeleine et Marguerite Dessemberg, 46 et 21 ans, ont été arrêtées par la gendarmerie de Beaumont pour vol de récoltes.

R. TUFFAY
de Bordeaux
reçoit à nouveau tous les samedis de 10 heures à 16 h. 30, 17, rue du Caudeau, Bergerac.

Pour l'intestin de la douceur

Un excellent moyen de combattre la paresse intestinale consiste à prendre le soir un comprimé Vichybol, laxatif doux qui réveille les glandes intestinales et régularise l'écoulement de la bile. Vichybol procure des évacuations régulières et ne fatigue pas. Vichybol 9 fr. 50. Ttes Phies. Lab Hélin, Chateauroux, Visa 846. P. 2839.

Vol de récoltes. — Les gendarmes d'Issigeac ont arrêté pour vol de récoltes, l'italien Sincome Cordazzo, qui a été écroué.

Retour de captivité

M. CHÈVRE Pierre, expert-comptable, licencié en droit, a le plaisir d'informer sa clientèle qu'il est rentré de captivité, et a repris depuis le 1er juin 1943 la Direction de son cabinet, 94, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac. — Tél. 573.

Deux enfants de 11 et 12 ans se noient à la baignade

Dimanche soir, vers 18 h., au lieu dit « Le Nabou », commune de Prigonrieux, M. Rideau, représentant de commerce, rue Waldeck Rousseau, à Bergerac, se baignait dans la Dordogne, avec son jeune fils Henri, âgé de 11 ans, et son neveu, Jean Kohler, âgé de 12 ans, dont les parents habitent rue Neuve, à Bergerac. Les deux enfants savaient nager et se livraient à leurs ébats, quand ils furent pris soudain dans un remous très profond, et s'accrochant l'un à l'autre, disparurent sans que le père ait pu leur porter secours. Aussitôt, les témoins et toutes les barques disponibles se portèrent sur les lieux.

Le corps du petit Henri Bideau ne put être retiré que quarante minutes après, de l'endroit où il avait coulé : celui de Jean Kohler fut retrouvé un kilomètre plus loin, au lieu dit « Le Lion ». Tous les soins pour ranimer les deux enfants furent inutiles.

Vol d'argent. — Le 12 juin, la police a déféré au Parquet le nommé Georges Martin, 24 ans, ouvrier à la Poudrerie, pour vol de 700 fr. au préjudice d'un camarade.

Vol de volailles. — La gendarmerie de Sigoulès a arrêté la femme Marcelle Lacoste, épouse B.., accusée de vol de volailles.

Garderie. — La petite sœur Madeleine de Bergerac est heureuse de prévenir les familles d'ouvriers et de travailleurs de notre ville qui vont travailler, sans pouvoir garder leurs enfants pendant les vacances, que sa garderie fonctionne jusqu'en Octobre comme chaque année à la salle et cour de son Patronage, au boulevard Michel-Montaigne. Cette garderie est ouverte tous les jours gratuitement à tous les enfants sans distinction de parti, ni religion.

Dans les après-midi, lorsque le temps sera beau, on ira promener les enfants à la campagne. Les autres jours, ils s'amuseront dans la cour et à la salle du patronage sous la surveillance de délicieuses et dévouées jeunes filles avec la petite sœur Madeleine, qui veilleront sur eux et leurs feront faire des jeux.

Qui digère bien, dort bien

On a remarqué que beaucoup de personnes qui dorment mal ont souvent des digestions laborieuses. Pour ces personnes, une bonne habitude consiste à prendre, après le repas du soir, une tasse bien chaude de l'excellente tisane Vichyflore. Composé de plantes stomachiques, hépatiques, associées au sel Vichy-Etat, Vichyflore favorise la digestion. Il y a de grandes chances alors, pour que le sommeil redevienne paisible. Vichyflore 11 fr. 90 la boîte, Ttes Phies. Lab. Hélin Chateauroux. Visa 846. P. 2894.

Mariages. — Le 9 juin a été célébré à la mairie de Bergerac, le mariage de M. Georges Plouvier, entrepreneur de zinguerie-plomberie, domicilié à Bergerac, rue du Professeur-Testut, avec Mlle Odette Boyer, employée des P.T.T., domiciliée 34, rue de Coulmiers.

En fin de cérémonie, une collecte faite parmi les parents, témoins et invités, a produit une somme de 340 francs, destinée aux pauvres de Bergerac et remise aux mains de l'officier de l'état civil qui avait procédé au mariage.

Nos très vifs remerciements aux généreux donateurs et nos vœux les meilleurs au jeune ménage.

— Le 12 juin a été célébré à la mairie de Bergerac le mariage de M. Biard Georges, employé de Laboratoire, domicilié à Gaïa, avec Mlle Jeanne Delmon, s. p., domiciliée à Pombonne.

Une collecte faite au cours de la cérémonie a produit la somme de 360 fr., dont une moitié destinée aux pauvres de Bergerac et l'autre à la Caisse de Retraites des Sapeurs-Pompiers.

— Le même jour a été également célébrée l'union de M. Jacques Beaupré, mécanicien, domicilié aux Vedelles avec Mlle Raymonde Groux, s.p., même domicile.

Une somme de 118 francs a été recueillie en faveur des malheureux.

Nous adressons nos félicitations aux familles pour leur geste généreux et nos vœux les meilleurs aux jeunes époux.

— Le 15 juin a été célébré, à la mairie de Bergerac, le mariage de M. Albert Toinet, chaudronnier, domicilié à Bergerac, boulevard Montaigne, avec Mlle Jeannine Brebion, employée de Commerce, domiciliée rue de la Hallebarde, à Bergerac.

Une collecte a produit, pour les Pauvres de notre ville, la somme de 315 fr.

Nous tenons à remercier ici les généreux donateurs et à exprimer aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur.

Légion Française des Combattants. — Les mutilés des guerres 14 18 et 39-40, sont informés que M. le Médecin-Chef du Centre d'Appareillage de Limoges, sera en déplacement à Bergerac le mercredi 23 juin. Pour le voir, s'adresser 122, rue La Boëtie, de 10 heures à midi.

Art et solidarité. — L'Association des femmes de prisonniers invite le public bergeracois à visiter le dimanche 20 juin, de 10 h. à 12 h., et de 15 à 19 h., à la *Cimaise*, l'exposition du peintre parisien Max Camis et à *réserver* ses achats pour cette date. Dans un beau geste de solidarité, cet artiste abandonne 10 % au profit de notre association.

CHAUSSURES
ARDILLIER
19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles
Les meilleures marques
Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Ouverture de la pêche. — C'est samedi 19 juin, 1/2 heure avant le lever du soleil, qu'aura lieu l'ouverture de la pêche.

Curage du canal de dérivation du Caudeau. — Le curage du canal de dérivation du Caudeau et des autres canaux le « Canelet » et le « Pontet » sera effectué en 1943 à vieux sol et à vieux bords dans les conditions fixées par les arrêtés de police et conformément aux dispositions ci-après :

Les travaux auront lieu à partir du lundi 12 juillet, et devront être terminés au plus tard le samedi 24 juillet.

En conséquence, les eaux devront être arrêtées à Pombonne, le samedi 10 juillet, à 7 heures du soir, au moyen d'un barrage établi à l'origine du canal de dérivation. Ce barrage ne pourra être détruit que le samedi 24 juillet, à 7 heures du soir.

Si le curage n'est pas fait dans les conditions fixées par les règlements et arrêtés en vigueur, il y sera procédé par les soins de l'administration municipale et aux frais des retardataires ou de ceux qui auraient insuffisamment exécuté le travail.

Les personnes désirant effectuer le curage sont priées de se faire inscrire à la mairie, bureau des travaux (2e étage).

Vol de numéraire. — Une ouvrière d'usine, Marguerite Aupy, 24 ans, demeurant route de Gala, s'est introduite chez Mme Arrand sa voisine, et lui a dérobé un billet de mille francs et un de cinq cents fr., qui se trouvaient dans un portefeuille. Déférée au parquet le 16 juin, elle a été placée sous mandat de dépôt.

Outrages à agents. — Le nommé Yves Gauthier, 19 ans, manœuvre, 4, boulevard Maine-Biran, a refusé d'obéir à un ordre de s'arrêter. Rattrapé par les agents il les a insultés grossièrement. Le tribunal des flagrants délits lui a infligé la peine de 8 jours de prison avec sursis et 1.200 fr. d'amende.

Pharmacie de service. — Demain dimanche; pharmacie Pommier, rue Sainte-Catherine.

Familles nombreuses. — *L'Union Familiale Bergeracoise* invite ses adhérents ayant des enfants des classes 1940-41-42, partis en Allemagne comme requis civils, de bien vouloir le signaler à la Permanence, rue Lakanal.

Cinéma Cyrano. — Jeudi, samedi, dimanche, Fernandel dans *Barnabé*.

Cinéma Odéon. — Vendredi, samedi, dimanche, *Bel Ami*.

Théâtre. — Dimanche 20 juin en soirée, vous viendrez applaudir Pepita Cadix dans un soir au Music-Hall, l'imitable comique Paulius, les danseurs Hispano, Martin, les chanteurs et comédiens Manolo, Pierre Athis l'irrésistible clown Rafaelin et le virtuose René Louis, vedette du disque et de la radio.

Tous au travail pour l'Agriculture

Appel aux volontaires

La Préfecture communique :

Les fenaisons sont commencées, les blés seront bientôt mûrs. Or les bras manquent déjà et feront encore plus défaut pour le ramassage de la récolte après le départ prochain pour le service du travail obligatoire des jeunes agriculteurs de la classe 1942.

Ces travaux, qui doivent être menés très rapidement, sont d'un intérêt capital pour le ravitaillement de la population. Le moindre retard apporté risque en effet de compromettre la récolte.

Pour l'exécution de ces travaux, il faudra beaucoup de monde. Tous doivent y participer, hommes et femmes, jeunes filles et jeunes gens.

Aidez les agriculteurs en souscrivant volontairement un acte d'engagement.

Pour tous renseignements à ce sujet, s'adresser dès à présent à M. le chef du bureau de main-d'œuvre de l'Union régionale corporative agricole, 24, boulevard Lakanal, à Périgueux, téléphone 756.

ACHAT VENTE ÉCHANGE — MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Maison Vve GOT
E. BENOIST Gendre, Successeur
11, rue Mounet-Sully, BERGERAC
Location Téléphone 652

Tribunal Correctionnel

Audience du 10 Juin

Présidence de M. Mariel, président; ministère public, M. Lartigue, procureur de la République.

Vols divers. — Léonie Brugière, épouse San-Martin, ouvrière d'usine, s'est emparée d'une valise et de divers objets, puis d'un sac de laine et de haricots. Elle est condamnée à 4 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Ivresse, coups et blessures. — Emile Chort, 36 ans, manœuvre à Bergerac, un mois de prison avec sursis, plus deux amendes de 600 et 60 fr.

Coups et blessures. — Zino Zacchi, 32 ans, entrepreneur à Bergerac, 300 fr. d'amende et 200 fr. de dommage-intérêts.

— Pierre Balse, 62 ans, cultivateur, et Edmond Siraby, 30 ans, platrier, tous les deux de Sainte-Sabine, ont également eu le tort de se porter des coups réciproques, ce qui leur coûtera 600 fr. d'amende chacun.

Ivresse publique et outrage. — Ayant bu plus que de raison, Marc Brissy, 22 ans, manœvre à Sigoulès, n'a plus eu le respect dû aux agents de l'autorité. Il fera huit jours de prison et paiera 60 fr. d'amende.

Coups et blessures. — Lucien Fernette, 48 ans, cultivateur à Montagnac-la-Crempse, 200 fr. d'amende.

Vol de correspondance. — Ayant cédé à un vilain penchant de curiosité, Elina Duberty, 25 ans, épouse Lhopiteau, cultivatrice à Lamothe-Montravel, se voit infliger deux amendes de 200 fr. et de 1 franc.

Abus de confiance. — Pierre Falquier, 38 ans, courtier en vins, en fuite, un an de prison par défaut.

Abandon de travail sans autorisation. — Plusieurs justiciables sont poursuivis de ce fait : André Ravel, 28 ans, manœuvre, en fuite, six mois de prison par défaut ; Jacques Rey, 28 ans, manœuvre, actuellement en Allemagne, six mois de prison par défaut ; Gilbert Cessat, 22 ans manœuvre, de Limoges, quinze jours de prison ; Jean Laysalle, 22 ans, manœuvre, sans domicile fixe, quinze jours de prison ; Louis Lachartre, 21 ans, employé à la S. N. C. F., sans domicile connu, quinze jours.

Vol de bicyclette. — Joseph Formantin, 37 ans, manœuvre, de Bergerac, trois mois et un jour de prison.

Vol de volailles. — Yvonne Perrin épouse Dick, 33 ans, foraine, quinze jours de prison, et Marie Dour, épouse Visse, 32 ans, foraine, de Miallet, un mois de prison.

Vol d'alcool. — Duet Le Van, sujet indochinois, à Bergerac, vingt jours de prison.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Merlin Mireille, rue de l'Intendance.
Brousse Danièle, avenue Calmette.
Auchier Raymond, à Saint-Christophe.
Manz Guy, avenue Calmette.
Lachaize Jean-Louis, à Gala.
Leclercq Chantal, rue Félix-Faure.
Guinot Jean-Pierre, rue Valette.
Bardon Anne-Marie, rue de l'Intendance.
Barat Josiane, au Petit Boisse.
Richard André, à La Ressègue.
Guillaume Edith, place Bellegarde.
Lavoix Claude, rue de l'Intendance.
Gianduzzo Danièle, à l'Alba.
Ossard Denys, 29, rue Sainte-Catherine.
Lavaud Jean-Paul, av. Calmette.

MARIAGES

Régis René, ajusteur, de Bergerac, et Jeanne Dubau, vestonnière, de Bergerac.

Plouvier Georges, entrepreneur de plomberie, de Bergerac, et Odette Boyer, dame employée des P.T.T., de Bergerac.

Vigier Marc, cuisinier, de Bergerac, et Elise Massip, s. p., de Bergerac.

Beaupré Jacques, mécanicien, de Bergerac, et Marie Groux, s. p., de Bergerac.

Bellot Georges, tourneur, de Bergerac, et Marcelle Lavergne, couturière, de Bergerac.

Biard Georges, employé de Laboratoire chimique, de Bergerac, et de Jeanne Delmon, s.p., de Bergerac.

Toinet Albert, chaudronnier, de Bergerac, et de Jeannine Brebion, employé de commerce, de Bergerac.

DÉCÈS

Boringa, ex-militaire, 44 ans, avenue Calmette.
Duverger François, commerçant, 62 ans, rue des Frères.
Remandriky Fernand, soldat, 28 ans, avenue Calmette.
Arnaud Marguerite, veuve Dubois, 77 ans, s.p., à la Vergnassade.
Bideau Henri, enfant, 10 ans, route du St-Onger.
Kohler Jean, enfant, 11 ans, rue Neuve-d'Argenson.
Nadaud Marthe, épouse Malet, 66 ans, s.p., rue des Rois de France.

DANS L'ARRONDISSEMENT

Avis important

Conformément aux dispositions de l'arrêté de M. le Préfet, les sociétés de chasse des communes de notre arrondissement, en accord avec la Société Départementale des chasseurs de la Dordogne, procèderont à la destruction des animaux nuisibles par empoisonnement à la strychine, pendant une durée de quinze jours, à partir du 25 juin 1943.

Pendant ce laps de temps, les habitants sont invités à tenir leurs chiens à l'attache et à empêcher la divagation de tous les animaux domestiques et volailles.

SAINT-SAUVEUR

Journée des Mères. — Notre foyer municipal avait, pour cette fête, caché sous des drapeaux, des feuillages et des roses, son austère décor. Une cinquantaine d'enfants de tous âges, même des nourrissons, étaient venus fêter publiquement leur maman et avec elle toutes les Mères de France.

Les récitations, monologues, chants parfaitement exécutés en première partie. Puis, le discours du Maire le Dr Daude-Lagrave, dans lequel il demanda à ces enfants d'être des modèles pour la jeunesse d'alentour, « respecter autrui, c'est arriver au respect de soi-même qui élève l'âme et préserve le corps. » Il félicitât les écoliers des jolis sentiments que leurs lettres à leur mère exprimaient, il en lut à haute voix quelques-unes, et rendit hommage au dévouement de l'institutrice que ses élèves venaient justement par un compliment et une gerbe de fleurs de remercier affectueusement. Continuant ses encouragements, à la cérémonie des Couleurs, M. le Maire exhorte ses jeunes administrés à devenir de bons Français pour le relèvement de la Patrie.

Ensuite un goûter et des dons en argent généreusement offerts par toute la commune à sa petite jeunesse, terminèrent cette fête si réussie, parce que chacun y avait donné de son cœur.

LAMONZIE-St-MARTIN

Soirée artistique. — Le Cercle artistique « Lous Ariots », organise les 27/6 et 4/7 (avec la participation des groupes scolaires du Monteil et de Lamonzie), trois grandes séances artistiques au profit des Colonies de Vacances.

Au programme : *Chabichou*, de H. Duvernois; *Au temps des Vieux Moulins*, une féerie musicale à grand spectacle. *Le Petit Chaperon Rouge*, et enfin, la revue locale de MM. Planteau, Thebault et de Madaillan. Orchestre des Ariots au grand complet, sous la direction de M. Descourt.

Location à partir du 21 juin chez M Faure.

Succès scolaire. — Ont été reçus au C E P E : Durand Solange, Barse Lucien, Sarrante Max, de Lamonzie et Lasserre Odette, Coste Reine, du Monteil.

Toutes nos félicitations.

MONPAZIER

Foire mensuelle — La foire de juin se tiendra mercredi prochain 23 juin.

Elle sera bien pourvue en bestiaux de toutes sortes : porcs d'élevage, petits canards et oisons.

EYMET

Mariage. — Mardi 8 juin, mariage de Pierre Darnis avec Mlle Yvonne Moreau, de Razès (Haute-Vienne).

Pendant la cérémonie très simple et toute intime, divers morceaux de circonstance furent interprétés par Mlle Delmas et M. Belau.

Une quête, au profit des prisonniers de guerre, a remporté 625 fr.

Nos remerciements et tous nos compliments et vœux.

Au Conservatoire de Bordeaux. — Nous apprenons que M. Jacques Lacoste, petit-fils de notre ancien secrétaire de mairie, vient d'obtenir, au Conservatoire de Bordeaux, le premier prix de hautbois.

Nos vives félicitations.

MONTAGNAC-LA-CREMPSE

Certificat d'études. — Deux élèves présentés, deux reçus. Ce sont : Edith Cluzeau et André Trimoulet.

Nos félicitations à ces jeunes lauréats et à leurs maîtres dévoués.

ISSIGEAC

Naissanc. — Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance chez les époux Bersanne, à Issigeac, d'un gros garçon, prénommé Michel.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à la maman et nos meilleurs vœux au bébé.

LA FORCE

Succès scolaires. — C'est avec plaisir que nous signalons les succès remportés par nos jeunes, qui ont été reçus, savoir :

Au diplôme d'études primaires préparatoires : Holfert Huguette et Pauty Michel.

Au certificat d'études primaires : Dutreuilh Raymond (2e de l'arrondissement de Bergerac), Delon Guy, Magnien Michel, Miquel Jacques, Faure Lucette, Gal-Levra Thérèse, Rendet Huguette, Rooy Suzette, Tamarelle Jeannette, Vanlarhoven Jeannine.

Enfin, au brevet élémentaire, a été définitivement reçu : Charenton Claude.

A tous ces jeunes et à leurs dévonés maîtres vont tous nos compliments.

LES SPORTS

AVIRON

UNE GRANDE JOURNÉE

Dans toute la région du S.-O., dans le monde de l'aviron, on ne parle que des grandes régates nationales que va organiser le *Sport Nautique de Bergerac*.

Nous avons déjà écrit que le 27 juin les plus valeureuses sociétés de France s'aligneraient au départ.

Jugez plutôt : *Aviron Bayonnais*, plusieurs fois champion de France à huit rameurs de pointe. Battu à Bordeaux par le « huit » du S.N.B., *l'Aviron Bayonnais* mettra tout en œuvre pour prendre sa revanche; *Aviron Vichyssois*, champion de France à deux rameurs de pointe. Les équipes de la capitale provisoire de la France sont, cette année, redoutables ; *Rowing-Club de Castillon*, plusieurs fois champion de France, vainqueur de la Coupe Glandaz 1942. Nos voisins comptent dans les différentes catégories d'excellents rameurs. Castillon, ne l'oublions pas, est le berceau de l'aviron français ; *Emulation Nautique de Toulouse*, une des plus brillantes sociétés du Comité Pyrénées-Languedoc. Les Bergeracois savent que, toujours les poulains de René Rey se sont présentés d'une façon convenable ; *Club Nautique de Limoges*, avec sa fameuse équipe de « l'Os ». Limoges a été le premier classé à l'éliminatoire du 16 mai du championnat de France inter-clubs ; *Aviron Villeneuvois*, club sympathique entre tous. Les « hommes » de Richard défendront les couleurs de leur société avec énergie et volonté ; *Aviron Réolais*, qui compte dans ses rangs des rameurs juniors imbattables jusqu'à ce jour ; enfin le S.N.B. qui espère triompher à deux, quatre et huit rameurs seniors.

Bayonne, Vichy, Toulouse, Limoges, Castillon, Villeneuve, La Réole, Bergerac, la gamme des principales villes françaises où l'aviron est roi.

La commission sportive du S.N.B. a l'habitude de gâter son public à la deuxième journée de régates. Cette année, malgré les difficultés de l'heure, malgré le prix élevé des déplacements, malgré le manque de logement, elle n'a pas hésité une minute en invitant les meilleurs et ce, malgré les distances.

Un problème restait à résoudre pour elle : celui de l'ombre en cas de soleil. L'ami Roger Mestrot a prévu cette énorme difficulté. Il a cherché des baches, certainement il a réussi. Le président de la commission des fêtes du S.N.B. se surpassera et tout ira bien.

Parcours régulier, arbitre de Paris, concurrents de classe, que faut-il de plus pour une belle journée de sport de l'aviron. Rien.

« Votre journée du 27. nous disait avant-hier un ex-champion de France, sera plus intéressante à suivre qu'une finale de ce championnat à Paris ». D'accord. Nous pensons qu'elle en sera le prélude.

Bergeracois, retenez cette date et venez tous sur les bords de notre verte Dordogne.

Le vieux gabier.

Les régates de Castillon et de Libourne

Abellan et Chaumont remportent deux victoires Echec du « huit »

Dimanche et lundi se sont déroulées à Castillon et à Libourne, les régates annuelles organisées par le *R. C. Castillonnais* et le *C. N. de Libourne*.

A Castillon les rameurs « cadets » du S.N.B. se sont bien classés (3e), 7 partants.

Victoire du « deux » Abellan-Chaumont.

La course à « huit » a été ardemment disputée, 6 partants, Castillon a nettement triomphé de Bayonne et de Bergerac.

La défaite des « rouges » est due à des circonstances indépendantes de la volonté de la commission sportive.

Pour des raisons personnelles (famille ou autres), les huit rameurs ne sont pas sortis plus de 4 fois depuis Bordeaux. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de la place de 3e à Castillon.

Des régates de Libourne, il vaut mieux ne pas en parler.

Organisation inexistante, tous les résultats des courses ont été faussés.

L'entraînement a repris cette semaine. Vainqueur à Bordeaux, vaincu à Castillon, le S.N B. disputera la belle le 27 juin à Bergerac.

L'Aviron Bayonnais a un compte à régler avec Bergerac, Bergerac avec Castillon, cela promet une belle lutte.

Si les rameurs de Bergerac le veulent ils doivent gagner. Pour le vouloir, il faut s'entraîner sans trêve et sans relâche, poser les cigarettes, etc. Nous l'avons déjà écrit, nous le répétons. Si, Messieurs du S.N.B. vous n'avez pas la force de caractère de vous discipliner vous-mêmes, il est préférable de rester sur la berge et dire « adieu » à la gloire sportive.

Castillon est une leçon, souhaitons qu'elle porte ses fruits.

29 ans après

Nous lisons dans *Paris-Soir* :

« Le « deux » seniors de Toulouse, le « huit » de Bergerac, le « deux » seniors de Lagny, participeront aux régates nationales du 4 juillet à Lyon, aux côtés des meilleures équipes de la zone sud. »

Ainsi, 29 ans après, une occasion est offerte au S. N. B. de renouveler l'exploit des Thaumaturge, Reynaud, Toulzin, Freyry, qui triomphaient nettement en 1914 devant les meilleures équipes françaises et étrangères.

Messieurs les rameurs du « huit » au travail. De la camaraderie, de la discipline, de l'entraînement et attendez le résultat avec confiance. Il faut que la leçon de Castillon porte ses fruits.

ESCRIME

Tournoi de Périgueux

Au cours de ce tournoi nos « Cadets » se sont bien comportés et ont pris une brillante revanche sur leurs récents vainqueurs de Limoges ; l'équipe I de Bergerac (Ceretti, Breton, Dhumerelle) a enlevé la première place par équipe devant Limoges, Tulle, Périgueux et Brive, tandis que Ceretti perdait, pour une touche, la première place au classement individuel, derrière l'international Wormser (Tulle), mais restait en tête des 28 autres tireurs.

Le même jour, à Paris, au championnat de France individuel, auquel participaient 82 tireurs sélectionnés dans tous les comités, notre compatriote Edmond Sabau, des « Cadets », était éliminé de justesse par Le Fiahec (par 5/4, 6/5), après avoir cependant triomphé 3/5, 5/3, 5/3 du finaliste au championnat de France par équipe Curiol qui tirait sous même couleurs que le Parisien Pecheux, champion de France individuel.

Nos félicitations en bloc au Cercle d'escrime « Les Cadets ».

Championnats d'Athlétisme

Le serment de l'athlète

La réunion de dimanche prochain 20 juin sera une véritable apothéose de l'athlétisme. Sous la présidence de M. le Colonel Lile, aura lieu à 14 heures, un défilé en musique d'élèves de toutes les écoles, de délégations sportives des diverses sociétés de la ville, et enfin des meilleurs athlètes du département.

Nous avons dit que les autorités de la ville assisteront au serment prêté par l'athlète Hériaé, champion de France décathlon 1942, du C O P O de Périgueux. Cette brillante société nous envoie une équipe splendide avec Balezzo, Leygues, Messier, Jalabert, Chagnaud, Ménard, Haber, Dourlier, Panero, Bost, Seurin, qui seront sur le stade.

Bergerac oppose pour les Enfants de France : Lansade, Brun, Guillot et pour l'U S B. : Perrier, Schwarz, Lapaquellerie, Despont, Reudier, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux.

Tous nos athlètes sont bien décidés après un entraînement sévère et judicieux, non seulement à résister, mais à vaincre si possible. La compétition sera donc extrêmement sévère Nous répétons que cette fête du sport commencera à 14 heures très précises, étant donné l'importance du programme et la variété des épreuves. Ce sera une des plus belles manifestations de l'année 1943.

RUGBY

Les 12 poules du Championnat de France ont été constituées.

Voici la composition de la poule qui intéresse l'*U. S. Bergeracoise* : poule D, Agen, Villeneuve, Bègles, Bergerac, Fumel, C. O. P. O., Montauban, Angoulême.

Nos usbistes auront fort à faire pour triompher. Soyons persuadés qu'ils mettront tout en œuvre pour le faire.

Voici la composition de la poule F qui intéresse le C. A. P. :

C. A. S., Sport Généraux, R C. France, C. A. Périgueux, Limoges, Stade Poitevin, Tours, Vierzon, S. C. U. F.

FOOTBALL ASSOCIATION

Par suite de l'absence de plusieurs de ses membres, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'assemblée générale de la société les Enfants de France-Football-Club, prévue pour le 16 juin, est reportée à une date ultérieure.

Renseignements complémentaires paraîtront en temps voulu dans la presse.

COMMUNE DE MOULEYDIER

Agrandissement du Cimetière

Le MARDI 20 JUILLET 1943, à 14 heures, il sera procédé en séance publique, à la Mairie de Mouleydier, par le Maire, assisté de deux membres du Conseil Municipal, en présence des Architectes et du Receveur municipal, à l'adjudication, en un seul lot, et au plus fort rabais, par soumissions cachetées des travaux d'agrandissement du cimetière.

Le montant total des travaux, y compris les honoraires des Architectes, s'élève à 127.860 francs. (Un seul lot).

Chaussures de Limoges
58, rue Neuve, R. BURE, chausseur
Série pour la Classe
- pour la Marche
- pour l'Appartement

TROUVÉ jeune chien berger, noir et feu. Missègue, Fenclare, Prigonrieux. 384

ACHÈTERAIS un vélo homme, bon état et changement de vitesse. S'adresser M. Chamereau, vieille route Monbazillac. 377

A VENDRE trois fours à carboniser et tracteur FIAT à gazogène. S'adresser Renaud, St-Félix-de-Villadeix. 378

A VENDRE très forte mule, 11 ans, aucun défaut. S adr Graffeille, à St-Perdoux. 379

PERDU place Barbacane, écharpe fourrure zibeline. Prière rapporter Lymage, place Barbacane. Bonne récompense. 381

MÉNAGE domestiques, connaissant vigne, demandés pour région St-Emilion (Gironde), de suite ou 1er septembre. Bonnes conditions. S'adresser bureau du journal. (Visa n° 337). 382

A VENDRE Commerce grains, chef-lieu de canton. Bonne affaire.
Hôtel-Café-Restaurant, centre ville.
Villa Bergerac, 5 pièces, 350.000.
Habitation chef lieu de canton, confort, 250 000.
S'adresser L. DHUMERELLE & Fils, 52, place Gambetta, Bergerac. 383

AGENCE BERGERACOISE
21, rue des Carmes (pl. du Jardin-Public)
Téléphone 602
A VENDRE
Plusieurs maisons, en ville et à la campagne.
Propriété de rapport. Jouissance immédiate. Petit prix.
Plusieurs enclos bien situés.
Commerce de bois, avec fours à carbonisation. 373

A VENDRE près ville, bonne maison 3 p. 1100 m2, 110.000. — Magnifique propriété d'élevage, 28 hect., m. m. 6 p. et métairie, grand vivier, 11 hect.; prairie clôturée, vin classé — Autres affaires intéressantes. Agence BONNAMY, cours d'Alsace, Bergerac. 366

MONOBEUR engraisse porcs et tous animaux. Evite mortalité. Essayez-le de suite. Dépôt général : 1, rue Candillac. MONOCHEVAUX remplace l'avoine 351

ON DEMANDE septembre prochain, jeune homme domestique agricole Beugon, à St-Germain-et-Mons (Visa n° 319). 347

A VENDRE chef-lieu canton Dordogne. Café Hôtel Restaurant, très bonne affaire. Important matériel. S'adr bureau journal.

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonrieux.

SUIS ACHETEUR vins tout degré, toute provenance, faire offre à Sicard, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812. Bergerac. 250

A VENDRE 2 immeubles usage commercial, dans rue principale, affaires très bien placées. Agence Missègue. 355

LAINE occasion à vendre S'adresser 5, av. Wilson. 319

LES FAIBLESSES DU SYSTÈME NERVEUX

Perte des forces (asthénie). Fatigue générale. — Tremblements. — Raideurs. — Insomnies. — Agitation. — Absence de mémoire. — Difficulté de la parole. — Irritabilité. — Tendance aux idées noires, etc...

Il a été constaté que tous ces troubles diminuent rapidement d'intensité, puis cessent sous l'influence du nouveau traitement magnésien au moyen des Dragées de Magnogène. Grâce au Magnogène, le système nerveux est nourri, équilibré et « rechargé ». Le sommeil redevient paisible, la résistance à la fatigue augmente, on se sent de jour en jour plus vigoureux, plus maître de ses nerfs. La virilité, à puissance physique et intellectuelle, la capacité du travail s'accroissent considérablement. Une brochure explicative est envoyée gratuitement à tous les lecteurs qui en font la demande aux Laboratoires du Magnogène 30 bis, rue Malesherbes, Lyon.

L'Administrateur-Gérant :
R. TAILLANDIER.

Quintonine
HÉLIN Phm, CHATEAUROUX
Visa 646-P-2621

Etude de Me Jean-René LATOUR, Docteur en Droit, Notaire à Périgueux, rue Gambetta, n° 27.

Augmentation de Capital

SOCIÉTÉ ANONYME

Garage Gonthier, Nouhaud & Girard

I. Aux termes d'une délibération en date du deux janvier mil neuf cent quarante-trois, dont copie est annexée à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par Me LATOUR, notaire à Périgueux, le vingt-deux mai mil neuf cent quarante trois, enregistré à Périgueux (Actes civils), le vingt-huit mai mil neuf cent quarante-trois, folio 87, case 295, l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société anonyme « GARAGE GONTHIER, NOUHAUD ET GIRARD », dont le siège est à Bergerac, avenue Wilson, a autorisé l'augmentation du capital de TROIS CENT MILLE FRANCS, divisé en six cents actions de cinq cents francs chacune réservées aux actionnaires actuels, dans la proportion de trois actions pour cinq anciennes à libérer de suite et à modifier ainsi qu'il suit l'article 6 des statuts :

Le capital social primitivement fixé à CINQ CENT MILLE FRANCS est porté à HUIT CENT MILLE FRANCS, divisé en seize cents actions de cinq cents francs chacune entièrement libérées.

II. Suivant acte reçu par le dit Me LATOUR, notaire sus-nommé, le vingt-deux mai mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Périgueux (Actes civils), le vingt-huit mai mil neuf cent quarante-trois, folio 87, case 294, les actionnaires de la dite Société représentant toutes les actions, ont déclaré que les six cents actions nouvelles de cinq cents francs chacune émises en exécution de la délibération précitée ont été souscrites entièrement par eux, et qu'il a été versé par chaque souscripteur le montant intégral des actions par lui souscrites, auquel acte est demeurée annexée une liste dûment certifiée, *Ne Varietur*, contenant les noms, prénoms, qualités et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués par eux.

III Par une délibération en date du vingt-deux mai mil neuf cent quarante-trois, dont copie a été déposée pour minute à Me LATOUR, notaire à Périgueux, par acte du vingt deux mai mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Périgueux Actes civils, le vingt huit mai mil neuf cent quarante-trois, folio 87, case 298, l'Assemblée générale extraordinaire a :

1° Reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite par les actionnaires de la dite Société, aux termes de l'acte reçu par le dit Me LATOUR, le vingt-deux mai mil neuf cent quarante-trois sus-énoncé.

2° Et reconnu que les modifications apportées à l'article six des statuts par l'Assemblée générale du vingt-deux mai mil neuf cent quarante-trois, sont devenues définitives.

Deux expéditions, tant des procès-verbaux, des délibérations prises par l'Assemblée générale extraordinaire, les deux janvier mil neuf cent quarante-trois et vingt-deux mai mil neuf cent quarante-trois, que de l'acte notarié du vingt-deux mai mil neuf cent quarante-trois et de la liste y annexée, ont été déposés le douze juin mil neuf cent quarante-trois au Greffe du Tribunal de Commerce de Bergerac.

Pour extrait et mention.

René LATOUR.

Foudres, Demi-Muids
Cuves, Barriques
en lies blanche et rouge

Tonnellerie DE SA CONTE
ROUTE DE POMBONNE
Tél. 608 BERGERAC Tél. 608
achète tartre blanc et rouge

HERBORISTERIE S. GÉRAUD-JARDEL
36, rue du Mourier, BERGERAC — Tél. 733

Plantes médicinales — Eaux minérales — Lait concentré — Farines lactées et petits déjeuners.
Accessoires pour bébés. — Biberons — Tétines — Culottes caoutchouc — Drap d'hôpital — Alèzes — Pointes.
Parfumerie. — Articles d'hygiène et pour malades — Bassins — Poires à injection — Pansements.
Produits d'entretien. — Encaustiques — Eponges — Alun — Crésyl — Papiers à filtrer.
Insecticides — Produits vétérinaires.